

## ASSEMBLEE PLENIERE REGIONALE 15/16 OCTOBRE 2015

### VOEU

- Déposé et présenté par le groupe Front de Gauche -

## SOUTIEN AUX SALARIES DE L'ENTREPRISE GRAFTECH

### EXPOSE DES MOTIFS

Le groupe américain Graftech, fabricant de composants en graphite a annoncé au mois d'avril dernier la fermeture d'ici la fin de l'année de son site de production situé à Notre-Dame-de-Briançon en Savoie.

Cette entreprise, qui appartient à un fonds de pension américain, a depuis fermé l'usine et licencié la cinquantaine de salariés concernés. Cette unité usinait des pièces en graphite pour des clients situés dans le monde entier, mais aussi pour des entreprises de la vallée de la Tarentaise (des pièces pouvant atteindre 4 m de long).

La stratégie déclarée de ce fonds américain est de resserrer sa production notamment en Italie alors que le carnet de commande du site savoyard pour l'année 2015 était plein. Aucun argument sérieux n'est aujourd'hui avancé par la direction : « *on ne peut rien vous dire, je suis tenu à la confidentialité* » a déclaré il y a quelques jours à la presse et aux salariés le PDG de GrafTech France. La direction locale de l'usine (PDG local : M.DELAYRE) a pourtant commencé à déménager les machines numériques (les meilleures) vers le site Italien de GrafTech mais les machines « classiques » demeurent.

Il existe aujourd'hui un repreneur potentiel, Pascal GRIVEL, patron d'une PME (*Trafer entreprise SA*) ayant un site à Montmélian et à Marseille, une PME qui a déjà travaillé avec GrafTech et usine aussi du graphite. Son patron s'engage à reprendre une dizaine d'ouvriers dans un premier temps et 300 des 1700 m<sup>2</sup> du site. Tout le monde s'accorde pour dire que ce projet est à la fois prudent et plausible.

Mais la direction de GrafTech n'entend pas céder quoi que ce soit à quelque repreneur que ce soit. Une première réunion a pourtant eu lieu à Paris entre des fonctionnaires du ministère, GrafTech et le repreneur potentiel. Malgré « *la compréhension* » des fonctionnaires à l'encontre du repreneur, GrafTech a tenu à ne rien céder.

Les salariés licenciés, adossés nuits et jours à des palettes devant l'usine, s'opposent, au déménagement des dernières machines dites « classiques ». L'ancien préfet de Savoie et le nouveau sous-préfet d'Albertville ont fait état de leur compréhension de la situation et appellent au dialogue.

L'exigence de la commune concernée, des élus locaux, syndicalistes, anciens salariés et citoyens engagés dans ce conflit qui refusent le déménagement de l'usine est simple : ils demandent qu'une nouvelle réunion urgente ait lieu entre le ministère de l'économie, GrafTech et le repreneur afin que l'entreprise accepte la proposition de reprise qui lui est faite et la cession des machines restantes (4 machines numériques ont déjà été déménagées dont une avait bénéficié de 100 000 euros du Conseil général pour être achetée, il en reste à ce jour 3 et 17 autres plus vieilles que le repreneur sait pouvoir utiliser grâce au savoir-faire des ouvriers), la mairie ayant proposé la reprise des locaux à l'euro symbolique.

Dans ce contexte, il vous est proposé un vœu interpellant le 1<sup>er</sup> ministre pour qu'il intervienne en urgence auprès de la direction de GrafTech France afin que celle-ci trouve les voies et les moyens d'un accord avec le repreneur potentiel. Cela nous semble d'autant plus nécessaire qu'aujourd'hui la situation est bloquée. En conséquence :

## **VŒU**

**La Région demande :**

- **A la direction de l'entreprise GrafTech France de respecter son engagement auprès de toutes les organisations syndicales, l'Etat et les collectivités locales, d'étudier en détails toutes les solutions de reprises permettant de préserver un maximum d'emplois localement et l'outil de production existant.**
- **Au 1<sup>er</sup> ministre et au ministre de l'économie de tout mettre en œuvre pour faciliter l'aboutissement des discussions en cours entre la direction de l'entreprise Graftech et Trafer Entreprise SA afin que soit revitalisé l'ensemble du site concerné à travers la préservation de l'outil de production existant et le maintien de l'activité d'usinage de graphite sur la commune de La Léchère.**